



VILLAGE DE POINTE-FORTUNE

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-FORTUNE
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES

Aux contribuables de la susdite municipalité,

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

À la séance ordinaire du conseil de la municipalité, qui se tiendra le 6 avril 2021, à 19 :30 heures, par téléconférence et à huis clos, les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020 seront déposés:

Donné à Pointe-Fortune ce premier jour d'avril deux mille vingt et un.


Jean-Charles Filion
Directeur général et secrétaire trésorier